



Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles

Comité Départemental de Bowling de la Sarthe

Siège Social : 56 Boulevard Cugnot 72000 Le Mans

**Les Triplettes de la Sarthe
20 novembre 2016 à La Flèche**

1. Organisation :

Cette compétition départementale organisée par le CD 72 est ouverte à tous les joueurs et joueuses licencié(e)s dans un des clubs sarthois affiliés à la FFBSQ à la date de la compétition et en règle avec la fédération.

Elle se déroule sur une journée au bowling de La Flèche.

Elle est réservée aux **8 premières équipes inscrites**.

Le CD 72 se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment si et seulement si les conditions initiales de la compétition ne peuvent pas être remplies

2. Composition des équipes :

Tournoi en triplettes, les équipes peuvent être mixtes et avoir 3 remplaçants, lesquels doivent être inscrits dans la composition de l'équipe lors de l'inscription.

Le CD 72 souhaite donner à cette compétition un caractère très convivial facilitant les contacts et échanges entre les différents joueurs sarthois, aussi il vous incite, dans la mesure du possible, à constituer des équipes entre licenciés(es) de différents clubs.

3. Déroulement :

Chaque équipe jouera 10 lignes au cours de cette journée. Avec changement de piste toutes les 2 parties.

Cette compétition se déroulera avec handicap 70% issu du listing fédéral du mois précédent (listing de octobre 2016) ; le handicap est limité à 70 quilles maximum par joueur.

Les nouveaux licenciés(es) n'ayant pas de résultat au listing fédéral se verront appliquer un handicap relatif à une moyenne de 150 pour les hommes et 140 pour les femmes.

4. Classement:

Un classement sur chaque partie déterminera les bonifications accordées à chaque équipe : 50 au 1^{er}, 40 au 2^{ème}, 30 au 3^{ème}, 20 au 4^{ème}, 15 au 5^{ème}, 10 au 6^{ème}, 5 au 7^{ème} et rien au dernier. En cas d'égalité, le plus petit handicap sera le mieux classé.

Le classement final se fera à l'issue des 10 matchs au total des quilles augmenté des bonifications obtenues ; en cas d'égalité entre 2 équipes sur le classement à l'issue des 10 lignes, le plus petit handicap sera le mieux classé.

5 . Engagement :

Pas de frais d'engagement. Les lignes seront facturées au tarif fédéral de l'année en cours, et payables à réception de la facture émise par le CD 72

Les bulletins d'engagement devront comporter le nom de l'équipe et les noms des joueurs (remplaçants inclus) si possible dans l'ordre de jeu.

6 : Réclamations :

Tous litiges ou réclamations seront traités par la commission Ethique du comité départemental de bowling de la Sarthe.

6 . Horaires :

9 h 15 boules d'essai

9 h 30 début de la compétition (5 lignes)

12 h 30 pause déjeuner

13 h 30 boules d'essai

13 h 45 reprise de la compétition (5 lignes)

16 h 45 fin de la compétition

17 h remise des trophées et pot de l'amitié

Reconditionnement pendant le repas, de 12 h 30 à 13 h 30.

Clôture des inscriptions le 12 novembre 2016 : enregistrement dans l'ordre de réception des inscriptions.

Bulletin d'inscription aux triplettes de la Sarthe
du dimanche 20 novembre à La Flèche

Nom équipe : _____

Ordre	Nom Prénom	Club	N° licence
1			
2			
3			
R1			
R2			
R3			

A retourner à Alain BRIANCOURT a.briancourt@gmail.com

pour le 12 novembre 2016 au plus tard.